

# HAROPA PORTS FLASH Info

Your logistics solution in Europe

## SIGNATURE D'UN ACCORD DE PLACE EXCEPTIONNEL AU HAVRE VERITABLE CHOC DE RELANCE DE L'ACTIVITE PORTUAIRE

Au cours des mois de décembre et janvier derniers, les perturbations liées au conflit national sur la réforme des retraites ont impacté la chaîne de transport. Les importateurs ou leurs représentants ont été contraints de revoir certains schémas logistiques. Après évaluation de l'impact de cette situation contrainte, les compagnies de manutention concernées, l'UMEP, le STH, TLF Overseas, les services portuaires de pilotage,

remorquage et lamanage du Havre ainsi que HAROPA – Port du Havre ont signé le 2 mars 2020 un accord de place exceptionnel afin de relancer l'activité.

Les mesures commerciales décidées par la place portuaire prennent en compte les filières les plus impactées ; elles reposent sur le principe de partage des surcoûts dans une démarche d'investissement collectif pour créer un véritable « choc de relance ».

Contact : nous vous invitons à vous rapprocher de votre prestataire pour connaître les modalités.



### De gauche à droite :

Boluda Remorquage représenté par son Directeur des Opérations > **Charles BOUTRY** // La société coopérative de Lamanage du Havre-Antifer représentée par son Président > **Ludovic PERROUELLE** // La Station de pilotage du Havre-Fécamp représentée par son Président > **Gilles LANFRANCHI** // L'Union Maritime et Portuaire (UMEP) représentée par son Président > **Michel SEGAIN** // TLF Overseas représenté par son Délégué Général > **Florent NOBLET** // HAROPA – Port du Havre représenté par > **Baptiste MAURAND**, Président du Directoire et Directeur Général // Le Syndicat des Transitaires et des commissionnaires en douane du Havre (STH) représenté par son Président > **Jean-Louis LE YONDRE** // Les Terminaux de Normandie (TN) représentés par son Président Directeur Général > **Christian de TINGUY** // La Générale de Manutention Portuaire (GMP) représentée par son Directeur Général > **Louis JONQUIERE** // La Compagnie Nouvelle de Manutentions Portuaires (CNMP) représentée par son responsable **Fabrice GRANDSERRE**.

## Les mesures de l'accord de place du 2 mars 2020

### Filière conteneurs

Prise en charge des surcoûts de stationnement prolongé des conteneurs sur les terminaux havrais :

- > À l'import : neutralisation des frais de stationnement pour les 14 jours sans activité portuaire à hauteur de 30€ par jour et par conteneur (contribution de 18€ par HAROPA – Port du Havre et 12€ par les manutentionnaires). Cette mesure représente un investissement de 3 millions d'euros.
- > À l'export : des mesures commerciales bilatérales seront proposées aux armements qui n'auraient pas pu bénéficier des premières mesures portant sur la baisse des droits de port.

### Filière roulier

Des mesures de relance de l'activité roulier destinées à soutenir le développement du port du Havre sont en cours de discussion avec les acteurs de la filière.

### Services aux navires

Application par les services de pilotage, remorquage et lamanage d'une remise de 10% à tout nouveau service escalant au port du Havre pour la période du 1<sup>er</sup> avril au 31 décembre 2020. Cette mesure commerciale concerne les navires porte-conteneurs et rouliers.

**Cet accord vient compléter les premières mesures d'un montant de 3 millions d'euros prises par HAROPA – Port du Havre le 5 février dernier à destination des armements :**

#### **Une remise commerciale exceptionnelle de 30%**

proposée sur les droits de port sur les navires porte-conteneurs pour les mois de janvier et février 2020

#### **Une remise tarifaire jusqu'à 30%**

proposée pendant deux années aux navires porte-conteneurs escalant au port du Havre dans le cadre de la création d'un nouveau service en 2020.



L'ensemble porte à plus de **6 millions d'euros** l'engagement financier de la place portuaire havraise et adresse ainsi un signal fort de mobilisation collective destiné aux entreprises de la chaîne de transport international.



**Visionnez notre clip sur l'accord de place**

**Contact HAROPA :**  
Customer Service +33 2 32 74 72 06  
customer.service@haropaports.com